

2e édition du label « Fabriqué à Paris » : La Ville distingue 270 artisans

270 artisans, entrepreneurs et créateurs fabriquant à Paris ont été sélectionnés au titre de la promotion 2018 « Fabriqué à Paris », confirmant le succès de ce label porté par la Ville de Paris. Les Parisiennes et les Parisiens sont invités à voter pour désigner leurs « coups de cœur ».

Répondant à une forte demande des Parisiens et des touristes pour des objets incarnant l'identité et les traditions parisiennes, la Ville de Paris a créé il y a un an un label qui valorise les produits fabriqués à Paris et démontre l'excellence et la diversité de l'artisanat parisien.

« Les artisans parisiens ont un rôle majeur dans l'animation de nos quartiers, participent à l'identité de Paris et soutiennent l'attractivité économique. Ils sont une véritable fierté pour notre ville. Avec ce label, nous tenons à mettre à l'honneur leur-savoir faire et à les aider à développer leur activité. C'est un geste concret de la municipalité en faveur de ces femmes et de ces hommes qui créent et entreprennent », souligne Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Un jury présidé par Olivia Polski, adjointe à la Maire chargée du commerce et de l'artisanat, et Nicolas Bonnet-Oulaldj, conseiller de Paris qui avait présidé la Mission d'information et d'évaluation « Fabriquer à Paris », s'est réuni le lundi 19 novembre. Il était également composé de Frédéric Hocquard, adjoint à la Maire de Paris chargé de diversité de l'économie culturelle, ainsi que de nombreuses personnalités qualifiées (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Meilleurs Ouvriers de France...).

Ce jury a sélectionné 270 lauréats, à découvrir sur www.paris.fr/fabriqueaparis

15 artisans mis à l'honneur par le jury

Parmi les 270 lauréats, le jury a également tenu à distinguer 15 artisans exceptionnels, répartis en cinq catégories. L'artisan classé en tête de chaque catégorie sera récompensé d'un prix de 2.000 euros, le deuxième de 1.000 euros et le 3e de 500 euros.

Mode et accessoires :

1. « le Sologne » sac par *Luc Dognin* installé 4, rue des Gardes (18^e)
2. « Le Kimono Arlequin » par *Emmaüs Défi* installé 40, rue Riquet (19^e)
3. « Psyché » bijou par *William Amor* installé 4, rue Saint-Laurent (10^e)

Univers de la maison :

1. « Soliflore Methô » par *La Fabrique Nomade*, installée 157, Boulevard Sérurier (19^e)
2. « Complice » meuble par *Hervé Ébéniste et la Maison Julien Vermeulen* installés aux 127 et 57, avenue Daumesnil (12^e)
3. « Coralys » sculpture lumineuse par *Junior Fritz Jacquet* installé 82, rue des Couronnes (20^e)

Artisanat alimentaire :

1. « le Pavé Parisien » par *AD9* installé 39, rue des Martyrs (9^e)
2. « le Jambon Prince de Paris » par *Doumbea* installé 166, rue de Charonne (11^e)
3. « la bière BAPBAP » par les *Brasseries Parisiennes* installées 79, rue Saint-Maur (11^e)

Produits manufacturés

1. Couteau « le Puck » par *Ballerait Coutelier Forgeron* installé 37bis, rue de Montreuil (11^e)
2. « La Boîte de mariage » par *A Paris chez Antoinette Poisson* installée 12, rue Saint-Sabin (11^e)
3. « le Silo à bio-déchets » par *Compost Urbain*, installé 12, rue Doudeauville (18^e)

Prix « Innovation

1. Les « Sandales en cuir » par *les Ateliers Orme*, installés 281, rue du Faubourg Saint-Antoine (12^e)
2. Le sac « Yvonne » par *Noÿne SAS*, installé 28, avenue Ledru Rollin (12^e)
3. Le nœud papillon « Solide comme un roc » par *Marie Rolland* installée 22, rue du Sergent Bauchat (12^e)

Le coup de cœur des Parisiens

C'est désormais aux Parisiennes et aux Parisiens de faire leur choix ! À partir du mercredi 21 novembre et jusqu'au mercredi 28 novembre, ils sont appelés à voter pour désigner leurs « coups de cœur ». Le gagnant de ce vote sera lui aussi récompensé d'un prix de 2.000 euros. Pour voter, il suffit de se rendre sur le site internet www.idee.paris.fr.

« Cette nouvelle promotion du « Fabriqué à Paris » met à l'honneur la diversité et le dynamisme de notre artisanat », souligne Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris chargée du commerce et de l'artisanat. « Par l'intermédiaire de ce label et de ces produits, les Parisiennes et les Parisiens vont découvrir ou redécouvrir la richesse de nos savoir-faire et la qualité de notre production locale ».

Une cérémonie de remise de prix, présidée par la Maire de Paris, se tiendra à l'Hôtel de Ville lundi 3 décembre, en présence de l'ensemble des lauréats.

Contact presse : Perrine Boiton / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61